



RENOUVELLEMENT- ABONNEMENT CARTES TRANSPORT SCOLAIRE Collégiens et Lycéens

La mairie subventionne la carte de transport scolaire des collégiens et lycéens âgés de 20 ans au plus, domiciliés sur la commune.

2 TITRES DE TRANSPORT AU CHOIX :

- **CARTE OPTILE :**

ATTENTION ! Cette carte fonctionne sur un circuit limité : uniquement la ligne 18, sur les trajets domicile/établissements scolaires de Dourdan en période scolaire, pour les arrêts Deslandres / Mairie / Ville LEBRUN.

Pour bénéficier de la subvention communale de 60,10€, vous devez :

1. Compléter et signer le formulaire OPTILE
2. *Le faire tamponner par l'établissement scolaire*
3. Joindre un chèque de 65,40€ à l'ordre de Transdev (nom et prénom de l'élève au dos du chèque).
4. **Envoyer le dossier, sans photo** (elle sera collée par vos soins à réception de la carte OPTILE), à l'adresse suivante :

**TRANSDEV / Service Carte scolaire
3 rue Ampère, ZI du Pâtis,
78120 Rambouillet - 01.34.57.57.68**

- **CARTE IMAGINE'R :**

Elle permet un nombre illimité de voyages, tous les jours de l'année, sur l'ensemble des réseaux de transport de voyageurs de l'Île de France. Elle est valable jusqu'au **30 septembre de l'année suivante**.

Pour bénéficier de la participation communale de 76,90€, vous devez :

1. Compléter et signer le formulaire IMAGINE R
2. *Le faire tamponner par le collège / lycée de votre enfant*
3. **Le déposer en Mairie** avec un chèque à l'ordre d'IMAGINE'R (123,10€ pour les collégiens et 273,10€ pour les lycéens) OU un RIB (cocher la case « prélèvement »).